

1513. Il n'y a que ceux qui sont en contact avec les Sauvages qui peuvent comprendre la somme de travail qu'il faut accomplir pour vaincre leur ignorance, leur superstition et leur paresse, et les engager à s'intéresser à la culture ; mais les efforts du gouvernement ont été couronnés de succès comme on le verra par le tableau comparatif suivant qui indique leurs opérations de culture en 1893.

PROVINCES.	Popula- tion sauvage résidente.	Acres de terre cultivée.	Acres de terre nouvel- lement mise en culture.	Nombre total d'instru- ments ara- toires.	Mont'nt total des chev., bêtes à cornes, mout. et cochons.
Ontario	17,261	76,434	555	10,462	13,822
Québec	7,240	10,825	81	2,500	2,955
Nouvelle-Ecosse	2,129	2,301	44½	556	285
Nouveau-Brunswick	1,540	839	4	391	439
Manitoba et Territoires du Nord- Ouest	23,608	16,327	1,007½	23,205	19,492
Colombie Anglaise	23,118	9,807½	278	8,706	21,975
Ile du Prince-Edouard	304	225	7	102	60
Territoires non organisés	24,517
Totaux	99,717	116,758½	1,976½	45,922	59,028

PROVINCES.	Minots de grain.	Minots de pommes de terre et de racines.	Tonnes de foin.	Valeur d'autres industries. — Poisson, fourrure, etc., etc.
Ontario	327,300	108,322	10,826½	\$ 135,976
Québec	49,798½	8,991	2,598	164,242
Nouvelle-Ecosse	936	10,172	883	22,392
Nouveau-Brunswick	5,297	7,386	257½	26,383
Manitoba et Territoires du Nord- Ouest	84,579½	88,034¾	25,579	233,493
Colombie Anglaise	80,491	76,262	5,367	691,112
Ile du Prince-Edouard	1,383	2,240	25	6,300
Territoires non organisés
Totaux	549,784¾	301,407¾	45,536	1,279,898

1514. La somme au crédit du fonds des Sauvages, qui consiste d'argents provenant des annuités qui leur furent assurées par un traité et de la vente de terre, bois, pierres, etc., livrés par eux, s'élevait au 30 juin 1893 à \$3,530,774. La dépense sur ce fonds, chargée principale-